

**DROIT ADMINISTRATIF ET FINANCES
PUBLIQUES**

Chronique de droit public financier

par Michel LASCOMBE,
Xavier VANDENDRIESSCHIE 803

**DROIT ADMINISTRATIF ET DROIT
INTERNATIONAL**

**Chronique de droit administratif
et droit international**

par Carlo SANTULLI 829

CHRONIQUE

DES THÈSES

835

Chronique des thèses

par Frédéric ROLIN, Martin COLLET,
Xavier DUPRÉ DE BOULOIS,
Norbert FOULQUIER 835

CONSEIL D'ÉTAT

841

ARRÊTS ET AVIS RÉCENTS

1^{er} mai 2010 - 30 juin 2010
par Philippe TERNEYRE 841



Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or cette pratique s'est généralisée dans les établissements d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).

ÉDITIONS DALLOZ

31-35, rue Froidevaux, 75685 Paris Cedex 14

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2^o et 3^o a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

DROITS ET LIBERTÉS

La parité de financement
entre écoles élémentaires
publiques et privées
sous contrat d'association

La suppression anticipée
de la publicité
à la télévision publique

RESPONSABILITÉ

Perte de chance et lien
de causalité en matière
de responsabilité
hospitalière

DOSSIER

La question prioritaire de constitutionnalité

- Question prioritaire et question préjudicielle
- Premières questions, premières précisions

COLLOQUE

Le droit public économique face à la crise économique

- Régulation
- Concurrence

CHRONIQUES

- Droit public financier
- Droit international
- Thèses
- Conseil d'État

DIRECTION

Directeurs:
Pierre Delvolvé et Pierre Bon

Secrétaire général:
Dominique Pouyaud
Professeur à l'Université
Paris Descartes (Paris 5)

Secrétaire général adjoint:
Coralie Mayeur-Carpentier
Maître de conférences
à l'Université de Franche-Comté

31-35, rue Froidevaux,
75685 Paris cedex 14
E-mail: rfda@dalloz.fr

**PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL,
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**
Renaud Lefebvre

ÉDITION

Directeur éditorial:
Philippe Weiss

Secrétaire d'édition:
Fanny Bley-Guibal
Tél. rédaction: 01 40 64 54 52
Fax: 01 40 64 54 66
E-mail: f.bley-guibal@dalloz.fr

MARKETING, PUBLICITÉ

Marketing: Christelle Gendraud

ABONNEMENT

Relations clients: Marie-Hélène Tylman

Revue bimestrielle (6 numéros par an)
80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex
Tél.: 0820800017 (0,12 € TTC/mn)
Fax: 01 41 48 47 92

Prix de l'abonnement 2009 (1 an):

France 224,62 €
Étranger 244,62 €
Prix au numéro 49,01 €

Les abonnés qui, à la réception de ce numéro, constateront que la livraison précédente ne leur est pas parvenue, sont priés d'en aviser le service des abonnements sans délai, l'éditeur ne pouvant garantir pendant plus de 6 mois le service des numéros manquants.

Tous les volumes des revues antérieures à 1999 sont réimprimés par Schmidt Periodicals GmbH (Dettenford - D-83075 Feinbach - Allemagne).

ÉDITIONS DALLOZ

Société anonyme
au capital de 3 956 040 euros

Siège social:
31-35 rue Froidevaux - Paris 14^e

RCS Paris 572 195 550
Siret 572 195 550 00098
Code APE 5811 Z
TVA FR 69 572 195 550

Filiale des éditions Lefebvre-Sarrut

La reproduction, même partielle,
de tout élément publié dans la revue
est interdite.

CPPAP n° 1008 T 83763
ISSN 0763-1219

Imprimé en France par JOUVE
1, rue du Dr Sauvé - 53100 Mayenne
Dépôt légal: septembre 2010

DOSSIER

659

La question prioritaire de constitutionnalité

Question prioritaire de constitutionnalité et question préjudicielle: ordonner le dialogue des juges?
par Henri LABAYLE..... 659

Premières questions, premières précisions
par Pierre BON..... 679

Question prioritaire de constitutionnalité et procédure d'admission des pourvois
par Bruno ODENT..... 695

La « loi Anti Perruche »
Conclusions sur Conseil d'État 14 avril 2010, Mme Lazare, req. n° 329290
par Catherine de SALINS..... 696

L'incompétence négative du législateur
Conclusions sur Conseil d'État 23 avril 2010, SNC Kimberly-Clark, req. n° 327166
par Julien BOUCHER..... 704

La loi autorisant la ratification d'une convention internationale
Conclusions sur Conseil d'État 14 mai 2010, Rujovic, req. n° 312305
par Julie BURGUBURU..... 709

La procédure de consultation des électeurs en cas de fusion de communes
Conclusions sur Conseil d'État 18 mai 2010, Commune de Dunkerque, req. n° 306643
par Édouard GEFFRAY..... 713

La décision n° 2010-1 QPC: épilogue ou simple épisode du contentieux de la décrystallisation?
Note sous Conseil constitutionnel 28 mai 2010, Consorts L., décision n° 2010-1 QPC.
par David KATZ..... 717

COLLOQUE

727

Le droit public économique face à la crise économique

Le droit public économique et les crises économiques: approche historique
par Jean-Christophe VIDELIN..... 727

Le champ de la régulation
par Albane GESLIN..... 731

Le mode de régulation
par Sophie NICINSKI..... 735

La régulation et la crise financière: le rôle de l'Autorité des marchés financiers
par Laure TERTRAIS..... 741

Le droit et la politique de concurrence au défi de la crise financière et économique
par Jean-Yves CHÉROT..... 745

Les aides publiques face à la crise
par Michaël KARPENSCHIF..... 750

L'actionnariat public et la crise
par Sébastien BERNARD..... 756

La commande publique, outil d'interventionnisme public
par Mathieu HEINTZ..... 760

Rapport de synthèse
par Martine LOMBARD..... 764

RUBRIQUES

769

DROITS ET LIBERTÉS

La parité de financement entre écoles élémentaires publiques et privées sous contrat d'association devant le Conseil constitutionnel
par Mathilde AUVRAY..... 769

La suppression anticipée de la publicité à la télévision publique
Conseil d'État 11 février 2010, Mme Borvo et autres, req. n° 324233 et 324407

• Conclusions
par Jean-Philippe THIELLAY..... 776

• Note
par Nelly SUDRES..... 781

RESPONSABILITÉ

Perte de chance et lien direct de causalité en matière de responsabilité hospitalière
Note sous Conseil d'État 18 février 2010, Consorts Ludwig, req. n° 316774
par Marguerite CANEDO-PARIS..... 791